ECUBLENS
ville et campagne

Fonds d'encouragement pour le développement durable
Formulaire de demande de subvention N° 8

ELEMENTS NATURELS

Requérant (propriétaire)		**Réalisateur de l'étude/travaux**	
Société :	.....	Société :	.....
Nom :	.....	Nom :	.....
Adresse :	.....	Adresse :	.....
NPA/Lieu :	.....	NPA/Lieu :	.....
Tél. :	.....	Tél. :	.....
E-mail :	.....	E-mail :	.....

Versement de l'aide financière à

Titulaire du compte : .....
Nom de la banque ou CCP : .....
N° compte/IBAN : .....

Données du bâtiment

Rue et n° : ..... N° ECA : .....
N° parcelle : ..... Taille de la parcelle : .....
Affectation de la zone : .....

- ☐ Création de **biotopes**, prairies fleuries, sèches ou humides, vergers haute-tige, haies et bosquets indigènes dont la surface favorable est suffisamment représentative de la parcelle ou du site
- ☐ Mise en réseau de **surfaces de compensation écologique** dont la surface favorable est suffisamment représentative de la parcelle ou du site
- ☐ Création de **plans d'eau écologiques**
- ☐ Plan d'aménagement et/ou de gestion écologique des espaces verts
- ☐ Aménagement de **murs en pierres sèches naturelles**
- ☐ Plantation **d'arbres majeurs*.** Si le nombre d'arbres plantés est supérieur aux exigences du règlement RPGA*, art. 112

Documents à joindre obligatoirement

- ✓ Copie de la facture des travaux et preuve du paiement.

Conditions d'octroi

- ✓ Le montant maximal des subventions communales cumulées ne peut excéder Fr. 30'000.- pour un même objet
- ✓ Factures des divers intervenants

Calcul et conditions d'octroi de la subvention communale

Jusqu'à 20% en fonction du projet - Montant maximal : Fr. 10'000.-

Procédure

- ✓ La demande doit être effectuée au moyen du présent formulaire, **au plus tard 6 mois après la date d'achèvement des travaux**
- ✓ Les dossiers **incomplets, non signés ou non datés** seront renvoyés à l'expéditeur
- ✓ La demande est adressée au Service de l'urbanisme et de la durabilité, ch. des Esserts 5, CP 133, 1024 Ecublens ou par mail à subventions@ecublens.ch. Pour tout complément d'information, vous pouvez joindre le Service au 021 695 60 80.

Signature

Le/la soussigné-e confirme l'exactitude des indications transmises ci-dessus, a pris connaissance du règlement communal et de la directive du « Fonds communal d'encouragement pour le développement durable » et s'engage à fournir tous les documents supplémentaires nécessaires au traitement du dossier.

Lieu et date : ..... Signature : .....

Emplacement réservé à l'administration communale

Date réception :	.....	N° de dossier :	.....
Date accusé réception :	.....	Montant octroyé :	.....
N° rapport Municipalité :	.....	Date :	.....
Contrôlé par :	.....	Date :	.....
Chef de Service :	.....	Date :	.....

Commentaires : .....

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Centre technique communal
Service de l'urbanisme et de la durabilité
Chemin des Esserts 5
Case postale 133
1024 Ecublens

Etat au 20.8.2026